



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Compte-rendu de l'Assemblée Générale d'été du 21 Novembre 2025 dans les locaux du DOMAINE LABARTE

L'Assemblée Générale d'Hiver 2025/2026 du District du Tarn de Football s'est déroulée le vendredi 21 novembre 2025 dans les locaux du DOMAINE LABARTE.

Elle était présidée par Monsieur Stéphane DELPRAT, Président du DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL assisté de Monsieur Didier GINHAC, Secrétaire Général.

Après pointage et vérification des pouvoirs, l'Assemblée était représentée par :

Clubs présents ou représentés :

AIGUEFONDE US - ALBI US - ALBI LE BREUIL O – ALBI CERCLE DES LEGENDES - ALBI MARSSAC TFA – ALBI AS – ARTHES SLV - BLAN AS - BOUT PONT DE L'ARN - BRASSAC FC – BRENS US - BRIATEXTE AS – BUSQUE ACL – CAMBOUNET FC - CARMAUX US – CASTRES ETOILE – CASTRES COPAINS D'ABORD - CASTRES PUECH AURIOL AJ - CASTRES SALVAGES RC - CADALEN US - CAGNAC ES - VERE GRESIGNE FC - CASTELNAU LEVIS FC - CASTRES SPORTING - HIPPOCAMPE FC - CASTRES USF - CORDES US – CUQ TOULZA US - VIGNOBLE FC 81 - GAILLAC US - GIROUSSSENS AS – GRAULHET BENFICA AS - UNION GRAULHETOISE – LE PIGNE FC - LABASTIDE LEVIS FC - LABASTIDE ST GEORGES ASL - LABRESPY ACS - LABRUGUIERE US – LACAUNE FC - LAGARRIGUE AS – PAYS D'OC 81 - PAYS GAILLAC LAGRAVE AS - LAUTREC O - LAVAUR FC - LE FRAYSSE AS - LE GARRIC FC - LE MASNAU AS - LE SEQUESTRE – LOMBERS AS - MIRANDOL US – O. MONTDRAGON ST JULIEN DU PUY - MONTAGNE NOIRE ES - MOULARES FC - PAMPELONNE AS - PAYRIN RIGAUTOU AS - PAYS MAZAMETAIN FC - PUYGOUZON FC - PUylaurens ASE – REALMONT FC – RIVES TESCOU FC – ROQUECOURBE FC - LA CREMADE FC - SALIES O - SOREZE FC - AUTAN US - THORE 81 FC - ST BENOIT RC - ST JEAN DE JEANNE AS - ST JUERY O – ST Sulpice US - TANUS FC - TERSSAC AFC – TREBAS FC - VALENCE VALDERIES FC - PAYS AGOUT FC.

Clubs absents :

VERE GRESIGNE FC - CASTRES JS –ALBI CERCLE DES LEGENDES --TEILLET FC

Membres du Comité Directeur présents :

M. Stéphane DELPRAT, Président,
Mme Catherine BOUTEMY, MM. Frédéric ANTONIO, Guy BLAISON, André DEYMICIE, Kévin GALIBERT, Philippe GLORIES, Claude JULIEN, Julien MAINGRET, Patrick MARTINEZ, Bernard MOMMEJA, Bernard PAYRASTRE, Aboubacar SOUFIANI et Michel UNGRIA.

Membres du Comité Directeur Excusés :

Mmes Chloé CULIE et Christelle SAUVAGE.

1 - Accueil par le Président du District du Tarn de Football, Stéphane DELPRAT :

Le Président du District du Tarn de Football, Stéphane DELPRAT, prononce quelques mots d'introduction. Il salue les clubs présents et les remercie de leur participation à cette Assemblée Générale statutaire, principalement consacrée à la présentation et à l'approbation des comptes annuels de la saison 2025-2026.

Il explique également les raisons de la tenue de cette Assemblée Générale au domaine viticole Labarthe, un lieu qui sort de l'ordinaire et qui symbolise la capacité à s'affranchir des habitudes et à envisager de nouvelles perspectives.

Il souligne la rencontre de deux univers forts de la culture, permettant de créer du lien, ayant en commun un certain nombre de valeurs partagées que sont l'effort, la patience, le travail d'équipe, la passion, ou aussi l'exigence.

Il adresse ses remerciements chaleureux à Monsieur Thibault ALBERT, propriétaire de ces lieux, pour la mise à disposition de son site.

Enfin le Président salue et remercie les personnalités présentes ainsi que celles qui ont fait part de leur impossibilité d'être présents et se sont excusées.

Personnalités Présentes :

- Monsieur **Joël GRIS**, Trésorier Général de la LFO et représentant donc la Ligue,
- Monsieur **Raphaël CARRUS**, Président d'Honneur du DTF

Personnalités Excusées :

- Madame **Léna CLEMENT**, Cheffe de service au Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport du Tarn.
- Monsieur **Nicolas CATTEROU**, Adjoint à la cheffe de service au Service départemental jeunesse, engagement et sport du Tarn
- Monsieur **Christophe RAMOND**, Pdt du Conseil Départemental
- Madame **Isabelle ESPINOSA**, vice-présidente Du Conseil départemental en charge des sports,
- Monsieur **Jean Philippe MIALHE**, Président du CDOS, représenté par Monsieur **Didier GINHAC**
- Monsieur **Christian LAFITTE**, Commissaire aux comptes.

2 - Ouverture de l'Assemblée Générale :

2.1 – QUORUM :

Le Président donne la parole à Monsieur Philippe MUNOZ, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, afin de vérifier si le quorum requis pour la tenue de l'Assemblée Générale est atteint :

Total des voix des inscrits : 215

Total des voix exprimées : 202

Voix présentes ou représentées : 93,95%

Clubs inscrits : 74

Quorum : 67 clubs représentés

Clubs présents ou représentés : 90,54%

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

2.2 - Adoption du Procès-Verbal de l'AG d'été du 5 Juillet 2025 au Forum de Graulhet :

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'été du 5 Juillet 2025 est soumis à l'approbation de l'assemblée (résolution n°1) :

POUR : 179 voix

ABSTENTION : 12 voix

CONTRE : 0 voix

Le Procès-Verbal de l'AG d'été du 5 Juillet 2025 est adopté à la majorité de 93,72%.

2.3 - Allocution du Président du District du Tarn M. Stéphane DELPRAT

Le Président intervient en ces termes :

« Monsieur le Président d'Honneur du DTF, Raphaël CARRUS,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs

Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur, les membres des Commissions, arbitres, éducateurs, collaboratrices et collaborateurs du District

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis du football,

Le premier sujet que je souhaite aborder a alimenté les journaux récemment, c'est un phénomène inquiétant, grave et aux conséquences bien réelles. C'est pourquoi, je souhaite rappeler certaines règles essentielles et attirer votre attention sur les fraudes liées aux certificats médicaux et à la gestion des licences.

Depuis quelques années, le service des licences de la Ligue, constate une multiplication de cas de documents médicaux falsifiés. Certains joueurs se présentent avec des certificats retouchés, non conformes ou même fabriqués de toutes pièces.

Les conséquences d'un faux certificat sont graves et multiples :

- Pour le joueur tout d'abord, qui prend un risque majeur, s'il souffre d'une pathologie non détectée.
- Pour le club ensuite, qui engage sa responsabilité civile et pénale en alignant un joueur non apte.
- Pour les dirigeants également, qui peuvent être poursuivis en cas d'accident grave.
- Et enfin, et plus globalement pour l'image de notre sport, qui se doit d'être exemplaire en matière d'intégrité et de protection des pratiquants.

Nous ne pouvons pas accepter que la santé de nos licenciés soit mise en jeu pour gagner du temps, éviter un rendez-vous médical ou contourner une contrainte réglementaire.

J'appelle donc, chacune, chacun à la plus grande vigilance concernant ces fraudes médicales et administratives, et je demande à chaque Présidente, Président de club de relayer cette mise en garde auprès des joueurs, et de les sensibiliser sur le sujet.

Un point plus réjouissant à présent, nous pouvons noter en marge de cela, que globalement cette saison a démarré avec sérieux, engagement et enthousiasme.

Je tiens à féliciter l'ensemble des clubs pour ce début prometteur, et permettez-moi de souligner deux performances remarquables, avec le parcours en Coupe Gambardella pour les jeunes U17 de l'US AUTAN (4^{ème} tour), et celui du club de LAVAUR en Coupe de France (séniors) qui vient de tomber au 7^{ème} tour contre les joueurs professionnels de Rodez (qui évoluent en L2 pour rappel).

Bravo donc à tous, pour votre travail et votre engagement, cela honore le football départemental et illustre le dynamisme et la vitalité de nos clubs tarnais.

Je suis également heureux de vous annoncer la mise en place à compter du mois prochain, de notre chatbot, outil numérique simple, accessible 24h/24, destiné à répondre rapidement aux questions administratives, réglementaires que vous rencontrez au quotidien. L'objectif est clair : il s'agit de moderniser nos services pour être plus proches de nos clubs, de nos licenciés et de nos bénévoles. Grâce à cet outil, nous espérons, fluidifier la communication, et permettre à chacun d'obtenir l'information dont il a besoin, au moment où il en a besoin (24/7). C'est assurément une étape importante dans notre volonté de vous accompagner avec efficacité et modernité, c'était un engagement que nous avions pris.

Une présentation détaillée vous sera faite tout à l'heure.

Vous le savez tous, l'arbitrage est au cœur de notre discipline. Sans arbitres, il n'y a pas de matchs. Sans formation ni accompagnement, il n'y a pas d'arbitres.

C'est pourquoi, le recrutement d'un Conseiller Territorial en Arbitrage est en cours, cela faisait également partie de notre programme. Les entretiens des candidatures reçues vont être réalisés, afin de permettre un démarrage du poste en tout début d'année. A savoir tout de même qu'il sera partagé avec nos voisins de l'Aveyron et du Lot.

En renforçant cet accompagnement, nous souhaitons valoriser nos arbitres, soutenir les vocations, et mieux structurer tout le parcours d'arbitrage au sein des clubs et du territoire. Ce futur conseiller aura pour mission d'élaborer au mieux notre politique d'arbitrage, il devra notamment :

- Soutenir nos arbitres en activité,
- Développer le recrutement de nouveaux arbitres,
- Renforcer la formation,
- Accompagner les clubs dans la valorisation de la fonction arbitrale.

L'enjeu est majeur, nous comptons sur la mobilisation de tous pour faire de ce poste un véritable levier de développement.

Autre point en lien avec l'arbitrage, c'est le déploiement progressif au niveau national des caméras arbitres. Un dispositif permettant de dissuader les violences et les incivilités sur le terrain. Après une phase d'expérimentation positive sur quelques départements (dont l'Ariège), c'est une quarantaine de districts qui cette saison sont dotés de caméras poitrines utilisées uniquement sur des matchs dits sensibles (à risques). La dernière phase d'équipement devrait avoir lieu la saison prochaine, c'est là que nous serions concernés.

Enfin, je souhaite partager avec vous un projet particulièrement important, qu'est la mise en place d'un plan d'action inédit de la part de la FFF, pour lequel nous venons de débuter un travail de concertation qui s'effectue par étape, tout d'abord avec la LFO, puis dès demain à Clairefontaine, ou nous devrions avoir des détails sur le développement du projet, et pour lequel il me semble indispensable de vous associer également au niveau des clubs. Ce sera le rôle de la commission d'accompagnement des clubs.

La finalité étant la mise en place de nouvelles aides supplémentaires en direction des clubs, destinées à renforcer vos ressources et à soutenir notre développement, ceci en allouant des moyens supplémentaires, passant progressivement le budget en direction du football amateur de 100 à 150 M€ d'ici la fin du mandat (28/29).

Ce qui est sûr, c'est que ce plan se déploiera au travers de quatre axes prioritaires :

- *Le service et les aides aux clubs (accompagnement au projet club, aides directes renforcées)*
- *Développement de la pratique féminine, et féminisation de l'encadrement, avec un objectif de 500 000 licenciés*
- *Développement des pratiques (football éducatif, futsal, foot santé)*
- *Engagement sociétal (lutte contre les incivilités, violences, l'inclusion, l'environnement).*

Pour terminer cette intervention, je dirai que cette saison s'annonce passionnante.

Entre performances sportives, innovations et nouveaux projets, je suis convaincu que nous continuerons ensemble à faire grandir notre football avec sérieux et ambition, un département où le football est non seulement une passion, mais aussi responsable, sécurisé et exemplaire.

*Merci à chacune et chacun pour votre écoute, votre engagement et vos efforts au quotidien.
Très belle saison à tous !*

3 Présentation et adoption du Bilan et compte de résultat arrêté au 30 juin 2025 :

Le Trésorier Général, Monsieur Julien MAINGRET, présente et commente le bilan et le compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2025.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de 501,00 €.

En l'absence du Commissaire aux Comptes, Monsieur Christian LAFFITTE, il donne ensuite lecture des grandes lignes du rapport de ce dernier.

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué un audit des comptes annuels de l'Association District du Tarn de football relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et pratiques comptables françaises réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat

des opérations de l'exercice éoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association en fin d'exercice.

Les contrôles ont été effectués dans les règles d'audit de l'exercice professionnel applicables. Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels. »

Adoption des comptes annuels clos au 30 Juin 2025 (résolution n°2) :

POUR : 185 voix

ABSTENTION : 7 voix

CONTRE : 0 voix

Les comptes annuels sont adoptés à la majorité de 96,3%.

4 Présentation d'affectation du Résultat

Le Trésorier Général propose l'affectation du résultat de l'exercice (excédent de 501,00€) au fonds associatif.

Les comptes annuels sont ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée (résolution n°3) :

POUR : 180 voix

ABSTENTION : 11 voix

CONTRE : 0 voix

L'affectation du Résultat au fonds associatif est adoptée à la majorité de 94.2 %.

5 Mise en place de l'intelligence artificielle

Une présentation du futur chatbot est réalisée sur le modèle utilisé par le département de l'Aude, puisqu'il sera sous la même forme.

6 Présentation des modifications aux Règlements Généraux du District du Tarn de Football

Monsieur Bernard MOMMEJA, Président de la Commission Statuts et Règlements, présente les modifications des Règlements Généraux. Ces modifications portent essentiellement sur les points suivants :

- Championnat jeunes : Dispositions spécifiques à chaque catégorie sont communiquées aux clubs en début de saison.
- Coupes et Challenges Jeunes : Les modalités d'organisation et de participation des équipes aux Coupes et Challenges Jeunes seront précisées aux clubs en début de saison.
- Durée des rencontres : Harmonisation avec l'Article 62 des Règlements Généraux de la LFO, avec effet rétroactif au début de la saison 2025-2026.
- Terrains : Dans le cas d'une suspension de terrain, la distance minimum à respecter pour le terrain de repli est de 25 km.
- Nombre de joueurs mutations : Les clubs bénéficiant de mutés supplémentaires dans le cas d'équipes féminines en Entente : seul le club support de l'Entente peut bénéficier de cet avantage.

Approbation des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football (résolution n°4) :

POUR : 171 voix

ABSTENTION : 10 voix

CONTRE : 8 voix

Les modifications des règlements Généraux sont adoptées à la majorité de 90,47%.

7 Propositions de modification aux statuts du District du Tarn de Football :

Monsieur Bernard MOMMEJA, Président de la Commission Statuts et Règlements, présente les modifications aux Statuts du DTF. Ces modifications portent essentiellement sur les points suivants :

- Dispositions spécifiques à l'élection de la délégation des représentants des Clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue : Les déclarations de candidature doivent être adressées au secrétariat du District par envoi électronique.

Les modifications sont ensuite soumises au vote de l'assemblée (résolution n°5) :

POUR : 171 voix

ABSTENTION : 10 voix

CONTRE : 8 voix

Les modifications aux statuts du DTF sont adoptée à la majorité de 90,47%.

8 Election d'un nouveau Membre du Comité Directeur :

Le Président propose la candidature Monsieur Bernard PAYRASTRE.

La candidature est ensuite soumise au vote de l'assemblée (résolution n°6) :

POUR : 141 voix

ABSTENTION : 27 voix

CONTRE : 21 voix

Monsieur PAYRASTRE Bernard est élu à la majorité de 74,6%.

Le Président reprend la parole pour un moment d'émotion :

« Permettez-moi une dernière intervention, pour un moment important dans la vie du District.

Alors, c'est une surprise, ne vous inquiétez pas, personne n'est au courant, du contenu de cette intervention. Pour cela, je vais demander à Dominique (plus connue sous son diminutif, Domi) de me rejoindre.

Voilà donc qu'après pratiquement 35 années de présence, de dévouement et de professionnalisme, notre salariée administrative, Dominique PELISSIER fait valoir ses droits à la retraite, elle quittera ses fonctions officiellement au 1^{er} février 2026.

Son engagement, sa disponibilité et son sens du service ont marqué notre structure, elle a su accompagner au quotidien, les clubs, les éducateurs, les arbitres, l'ensemble des membres du Comité Directeur et des commissions, sans oublier ses collègues de travail.

Au nom du District, de ses collègues, de tous les clubs, je tenais à lui exprimer notre gratitude sincère et chaleureuse, et la mettre en avant au cours de sa dernière assemblée générale (du moins en tant que salariée).

Nous lui souhaitons donc, avec un peu d'avance, et en attendant de célébrer ce départ prochainement, une retraite heureuse, active et pleine de nouveaux projets.

Merci Domi ! »

Il poursuit en laissant la parole au trésorier de la Ligue de Football d'Occitanie.

9 Allocution de Monsieur Joël GRIS, Trésorier Général de la Ligue de Football d'Occitanie :

Monsieur Joël GRIS prend la parole afin d'informer l'Assemblée que la nouvelle équipe en place depuis un peu plus d'un an a su retrouver un climat de sérénité. Le travail s'effectue désormais dans un esprit d'harmonie, et le dialogue s'est sensiblement amélioré entre les salariés de la LFO, les dirigeants ainsi que les certains élus.

La LFO poursuit par ailleurs ses déplacements au sein de chaque District tout au long de l'année. Ces rencontres ont pour objectif d'échanger avec les élus locaux et les clubs, et de partager les réalités ainsi que les problématiques observées sur le terrain.

Monsieur Joël Gris présente ensuite une analyse financière et sociales de la LFO :

- Visibilité bien meilleure sur ce mandat de 4 ans, mais sans difficulté, car le bâtiment qui rassemble le pôle, la formation et la réception a été ouvert, et demande un grand investissement qui va peser sur les charges de la LFO. Cependant le LFO travaille à trouver des solutions afin de réduire cet investissement.
- Sur le plan social : La LFO est à l'écoute des salariés afin d'apporter des réponses à leur attentes.

Pour terminer, le LFO continue la mise en marche de leur programme :

- Reforme de championnats à partir de la saison prochaine,
- La mise en place progressive du programme « Nxt Gen Coaches », initiative phare visant à encourager l'engagement des jeunes filles dans les fonctions de leadership a été présenté, ainsi que les actions du Club des Dirigeantes, moteur de la féminisation dans les clubs et les instances,
- Partenariats : un travail important a été mené auprès des partenaires, dont le nombre a été multiplié par cinq. Il s'agit d'un enjeu financier majeur pour la LFO.
- Prévention des violences et discriminations : la LFO poursuit et renforce ses actions de prévention, d'autant que les amendes sont plus élevées que la saison dernière. La LFO restera intransigeante sur les sanctions liées aux incivilités et à la violence.

10 Sécurité Routière "Je roule pour le Foot" :

Le Secrétaire Général, Monsieur GIHNAC Didier, prend la parole pour rappeler l'opération lancée cette saison en partenariat avec la Préfecture du Tarn et son service de prévention « Sécurité Routière », visant à associer le football à la sensibilisation aux risques de la route.

Dès Aujourd'hui, les Présidents sont invités à transmettre le disque de signalisation remis ce jour, à chaque conducteur transportant des jeunes footballeurs des catégories U6 à U17.

Il rappelle que chaque week-end, près de 700 véhicules et environ 3 000 jeunes prennent la route pour se rendre aux matches et entraînements sur l'ensemble du département.

Cette initiative constitue un message fort pour chaque usager de la route !

11 Remise du Challenge FAIR PLAY D1 – D2 – D3 – 2024-2025 :

- **FAIR PLAY D3 : ENT. CASTELNAU LE BREUIL**
- **FAIR PLAY D2 : PAYRIN RIGAUTOU AS**
- **FAIR PLAY D1 : ROQUECOURBE FC**

Le Président S. DELPRAT clôture l'Assemblée Générale.

Vice-Président Délégué
Frédéric ANTONIO



Le Président
Stéphane DELPRAT



Le présent PV a été rédigé sur la base des éléments préparés par Monsieur Didier GINHAC, Secrétaire Général en fonction au moment de l'Assemblée Générale.